

REUNION DU 28 JUIN 2010

Convocation : 22 juin 2010

Affichage : 1^{er} juillet 2010

L'an deux mille dix, le vingt-huit juin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-deux juin, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

Absents excusés : FLEURY Gilbert (pouvoir donné à GONZATO Elisabeth)

Secrétaire de séance : PASQUIER Marie-Hélène

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 31 mai 2010, celui-ci est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Permis de Construire :

- M. HUMMER et Mme LECONTE – 28 Les Corbières : Construction d'une maison.
- VILLAVERDE – RN 13 : Construction d'un abri de stockage.
- MARIE Philippe – 5 Les Amontoux : Construction d'une véranda.
- M. MERCEUR et Mme DESQUESNES – 36 Les Corbières : Construction d'une maison.

Déclarations Préalables :

- POSTAIRE Marc – 14 Les Jouannes : Construction d'un abri de jardin.
- LEMENAND Paul – 14 Les Corbières : Construction d'un mur de clôture.
- COLASSE Nadine – 23 Les Landes : Ouverture d'une fenêtre avec création de surface habitable.
- PAIRE Gérard – 39 Les Landes : Pose de panneaux photovoltaïques.
- PASQUIER Daniel – 7 Saint-Acaire : Pose de panneaux photovoltaïques.
- GUILBERT Yannick – 36 Hameau Dubois : Modification de l'aspect extérieur.

LOTISSEMENT LES CORBIERES : RÉTROCESSION DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de la Société Poséidon demandant la position de la commune sur la cession des routes du lotissement « Les Corbières ».

Considérant que la première tranche n'est pas terminée, que la deuxième tranche n'est pas encore entamée, et que, par conséquent des engins de chantier seront amenés à emprunter les routes du lotissement ;

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'attendre que les deux tranches de travaux soient terminées pour se prononcer sur l'ensemble de la voirie.

VOIRIE : TRAVAUX DE CURAGE DE CREUX

L'assemblée autorise le Maire à signer le devis de la SNC « Bougrel – Lecacheur » pour un montant de 3656,17 € TTC.

Eaux pluviales aux Bertrands : Une bouche d'évacuation des eaux pluviales est à remplacer aux Bertrands. L'assemblée autorise le Maire à signer le devis l'entreprise Meslin de 717,60 € TTC.

Miroir de sécurité à Bellefeuilles : Monsieur le Maire lit un courrier du Conseil Général expliquant qu'il est interdit de poser des miroirs de sécurité en dehors des agglomérations. Une copie de ce courrier sera transmise à la personne ayant émis la demande.

Signalisation à la Longue Chasse : Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier du département rejetant la demande de modification de la signalisation aux abords du château d'eau.

BÂTIMENTS : ÉGLISE

Un devis est proposé, pour la mise en sécurité de la cloche de l'église pour un montant de 3241,16 € TTC. L'assemblée décide de demander un autre avis avant d'engager la dépense et attend de savoir si des aides sont envisageables.

Un devis pour installer une horloge électronique est également proposé, pour un montant de 1390,95 € TTC. Le Conseil Municipal décide de reparler de cette dépense lors de l'élaboration du Budget 2011.

SALLE POLYVALENTE : PÉNALITÉS PRÉVUES AU MARCHÉ

Le Conseil Municipal décide d'exempter les entreprises de pénalités de retard prévues au marché, hormis l'entreprise en charge de la menuiserie, « Hiesville Constructions » pour laquelle les pénalités courent toujours tant que les travaux ne sont pas terminés.

SALLE POLYVALENTE

- Commission de sécurité : La commission s'est réunie le 17 juin 2010 et a donné son accord pour l'ouverture au public de la salle polyvalente.
- Rangements : Afin de stocker le matériel des « Sirènes » et de l'A.S.C.T., un placard sera monté par les employés communaux dans le nouveau local.

SALLE POLYVALENTE : TARIFS DE LOCATION DE LA VAISSELLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix suivant :

- 0,50 € l'ensemble verre – couverts – assiettes.

TARIFS CANTINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs de la cantine et fixe le prix unitaire des repas comme suit, à compter de la rentrée scolaire 2010-2011 :

- repas quotidiens (prix à la semaine) : 11,40 €uros
- repas enfant pris à titre occasionnel : 3,30 €uros
- repas adulte : 4,50 €uros

Les tarifs de la garderie restent inchangés pour l'année scolaire 2010-2011.

TRANSPORT PISCINE

Afin de conduire les enfants de l'école à la piscine, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de « NORMANDIE VOYAGES », pour un montant de 69 € par rotation.

ACHAT DE TERRAINS AU STADE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un accord a été trouvé avec le propriétaire de la parcelle située à côté du stade

L'assemblée donne son accord pour l'achat de ces terrains pour 7000 €, afin d'y prévoir un parking.

VENTE DE TERRAINS SUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DES CHEVRES

Considérant que le service des Domaines a estimé la valeur de ces terrains à 10 € le m², l'assemblée décide de rejeter l'offre d'achat de la SCI Poséidon, proposant 8 € par m².

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UN CHEMIN RURAL

Afin de régulariser une situation d'occupation de fait du domaine public, l'assemblée donne son accord pour vendre une partie du chemin rural des Eustaces.

La valeur de ce terrain a été estimée à 2 € le m² et sa contenance est de 118 m².

Une enquête publique sera prochainement organisée afin de pouvoir vendre cette parcelle.

ACHAT DE TERRAINS DANS LE BOURG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, par ailleurs, que la signature concernant l'achat des terrains visant à l'élargissement de la RD 152 se fera le mardi 29 juin chez Maître Hervieu, notaire à Brix.

ARRÊT DE BUS MANEO

L'arrêt de bus étant désormais figé sur la Nouvelle Route, Stéphane Barbé propose au Conseil Municipal de réfléchir sur l'installation d'un abri bus.

Des renseignements seront pris auprès du Conseil Général et des communes qui en ont déjà installé un pour savoir si des subventions sont envisageables pour ce type d'aménagements.

En fonction des réponses obtenues, ce sujet sera rediscuté lors de la prochaine réunion.

CONSEIL D'ÉCOLE

- Monsieur Boisset partant en retraite à la fin de l'année scolaire, il sera remplacé par Mme Chabault Sandrine, jusqu'ici directrice au Mesnil au Val. Elle manquera la rentrée, car elle sera en congé maternité, et sera remplacée provisoirement par Fabienne Leconte en tant que directrice.
- Monsieur le Directeur a annoncé le décès d'un ancien instituteur, M. Gérard Pignol. L'assemblée présente ses condoléances à sa famille.
- L'accueil des enfants à l'école entre 8h30 et 8h50 ne sera plus effectué par le personnel enseignant. Du personnel communal devra être prévu à ce poste dès la rentrée.

STADE

- Eclairage : Une réunion sera provoquée en septembre, avec le maire de Hardinvast ainsi que des responsables du club de football et du Groupement Douve et Divette.
- Remise en état de la pelouse : Suite à une demande de l'A.S.M.H.T.C., un devis a été demandé à A.C.T.P. pour la remise en état du terrain. Ce devis se monte à 7714,68 € TTC et sera à l'ordre du jour de la réunion de début septembre.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Démontage de la tente : Actuellement montée au stade, elle sera démontée le lundi 5 juillet 2010 à 18h00.
- Accueil des nouveaux arrivants : Il est proposé d'organiser, chaque année, une réception pour accueillir les nouveaux arrivants sur la commune, en compagnie des présidents d'associations. Au cours de celle-ci, une visite du groupe scolaire et des installations communales serait organisée.

Fin de la séance : 00h15